Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20261115-D12DFB_NO26-DE

Direction des Finances et du Budget / JFM

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2026

12- GARANTIE D'EMPRUNT A L'ASSOCIATION ANNE BOIVENT POUR LA RECONSTRUCTION D'UNE MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE (MAS) SUR LE SITE DE PARON A FOUGERES AUPRES DE LA BANQUE POSTALE

Rapporteur : M. BOUVATTIER

L'Association Anne BOIVENT sollicite la Ville de Fougères pour une garantie d'emprunt concernant la reconstruction d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de 80 places sur le site de Paron à Fougères destinée à des adultes en situation de handicap lourd, dont certains avec des troubles autistiques sévères.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

Dépenses :	**TOTAL**	**Recettes :**	**TOTAL**
Acquisition foncière	247 590 €	Subvention ARS-CNSA	2 400 000 €
Aménagement/VRD	1 047 963 €	Prêt Banque Postale (livret A + 0,9 %)	13 500 000 €
Coût des travaux du bâtiment (MO + travaux)	15 294 758 €	TVA récupérable	1 080 000 €
Matériels/équipements	1 907 608 €	Fonds propres	1 517 919 €
TOTAL	**18 497 919 €**	**TOTAL**	**18 497 919 €**

Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

Préteur	Banque Postale
Type de prêt :	PRET
Identifiant de la ligne de Prêt	LBP-0023105
Montant du prêt :	13 500 000 €
Durée totale du prêt :	28 ANS
Index	LIVRET A
Marge fixe sur index	0.90 %
Taux :	2.60 %
Echéances :	*Trimestriel*

Signé électroniquement par Stephanie MONTIGNE le 15/11/2026 09:41:52

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20261115-D12DFB_NO26-DE

Il est proposé que le garant accorde son cautionnement avec renonciation au bénéfice de discussion pour le remboursement de toutes les sommes dues en principal à hauteur de 50% (quotité garantie) augmentées dans la même proportion de tous les intérêts.

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, il est proposé au conseil municipal de répondre favorablement à cette demande de garantie d'emprunt à hauteur de 50% et d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer la convention de mise en jeu de la garantie et à intervenir à la signature du présent contrat de prêt.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Mme GALICHE NE PREND PAS PART AU VOTE

Pour expédition conforme,
A Fougères,

Madame le Maire,

Le Maire

ALICE LEBRET

La secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué : à l'Education enfance et petite enfance

STEPHANIE MONTIGNE

Signé électroniquement par : Stephanie MONTIGNE
Le 2026-11-15T09:41:52+01:00